



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE
L'EURE

ARRÊTÉ N° 2025 – 09 – CONC
PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE DU CONCOURS D'ACCÈS AU GRADE
D'ATSEM PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

- Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n° 92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ;
Vu le décret n° 2010-1067 du 8 septembre 2010 modifiant le décret n° 92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés de 1^{ère} classe des écoles maternelles ;
Vu le décret n° 2010-1068 du 8 septembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés de 1^{ère} classe des écoles maternelles ;
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 modifié par le décret n° 2021-140 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;
Vu l'arrêté 2024-07-CONC du 18 janvier 2024 portant liste nominative des candidats admis au concours d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe - session 2023 ;
Vu l'arrêté 2023-09-CONC du 1^{er} février 2024 portant renouvellement de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe ;
Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion de l'Eure ;
Considérant qu'il convient de radier au 11 août 2024 la lauréate de la session 2017 non nommée dont la durée d'inscription sur liste d'aptitude, en tenant compte des périodes de suspension d'inscription accordées, est arrivée à échéance ;
Considérant qu'il convient de radier au 21 mars 2025 les lauréats de la session 2019 non nommés dont la durée d'inscription sur liste d'aptitude, en tenant compte des périodes de suspension d'inscription accordées, est arrivée à échéance ;
Considérant qu'il convient de radier au 05 janvier 2025 la lauréate de la session 2021 non nommée qui n'a pas demandé sa réinscription sur la liste d'aptitude ;

A R R È T E

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe, mise à jour au 17 avril 2025, comporte les lauréats de la session 2023 ainsi que ceux des précédentes sessions remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte 36 noms.

Sont inscrits sur la liste nominative, dressée par ordre alphabétique, les candidats ci-après cités :

Nom	Prénom
ALIX	Manon
ANGER	Alice
BAILLY	Alison
BALI	Florence
BEN-JABALLAH	Nora
BOULANGER	Marie-Laure

Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOUX – BP 276 – 27002 EVREUX CEDEX – Tél : 02 32 39 23 99 – Mail : info@cdg27.fr – Site Internet : www.cdg27.fr

Nom	Prénom
BOUVREE	Samuella
BUTON	Alexandra
CHAMBRELAN	Céline
CONCHE	Emmanuelle
DEBAILLEUL	Sandy
DELAUNAY	Elise
DUMONTIER	Cécile
DUPRÉ	Mélodie
ESPINOSA	Adelheid
EUGER	Christelle
FERON	Justine
FLORES RIBEIRO	Noa
GAILLARD	Charlotte
JEAN	Laetitia
LANNOY	Fanny
LEPREVOST	Amélie
LIMARE	Delphine
MERDAD	Léa
MORCHOINE	Andréa
MOREAU	Thomas
PAINEAU	Marie
POULIN	Vanessa
RENARD	Rachel
SANNIER	Alexia
SOURISSE	Xiaoqian
THEER	Alexandra
TISSIER	Caroline
TRONCHET	Lisa
TUFEL	Caroline
VAN COPPENOLLE	Émilie

ARTICLE 2 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen : 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen - Téléphone : 02 32 08 12 70, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télerecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de l'EURE.

FAIT A ÉVREUX, le 17 avril 2025

Le Président



Pascal LEFHONGRE



Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOUX – BP 276 – 27002 EVREUX CEDEX – Tél : 02 32 39 23 99 – Mail : info@cdg27.fr – Site Internet : www.cdg27.fr